

en inquiétude quand, deux ans plus tard, le deuxième alla rejoindre son frère.

Ils ne pouvaient comprendre qu'un *commençant* pût suffire à payer les dépenses des deux collégiens, tout en ne négligeant pas le reste de la famille. On était pourtant convaincu que M.F... ne mendiait pas le secours d'autrui, et qu'il payait bien de son propre argent. Ces charitables voisins ne purent s'empêcher de crier à l'absurde quand il apprirent que le troisième garçon aurait aussi l'honneur de faire ses études.

« Mais, il va se ruiner, c'est sûr ! » disaient les plus zélés ; et croyant faire acte de prudence, ils allèrent trouver M. F...

— Que penses-tu donc faire, pauvre Jacques ?

— Que voulez-vous dire ?

— Eh bien, oui, il paraît que tu vas encore envoyer un garçon au Séminaire ?

— Oui, et si Dieu me prête vie, j'ai intention d'envoyer mes filles au couvent.

— Mais, es-tu fou ?... tu vas te ruiner, c'est sûr !

— Comment ça ?

— Tu sais que ça coûte cher pour faire instruire les enfants, et puis, tu n'es pas riche. Où vas-tu prendre l'argent pour payer toutes ces dépenses ?

— Je sais bien que ça coûte cher ! Mais on n'a pas les choses précieuses pour rien. A mes yeux, l'éducation qui se donne au collège et au couvent vaut infiniment mieux que l'argent. Jusqu'ici, grâce à Dieu, en travaillant et en économisant, nous avons trouvé moyen de payer les frais de nos deux premiers garçons, et j'espère qu'en continuant à vivre sobrement et en cultivant bien notre petite terre elle nous fournira encore assez pour nous permettre de payer la pension de notre troisième.

— Mais, c'est de la folie ça ! Tu ferais bien mieux de mettre ton garçon de côté pour acheter des terres à tes garçons quand ils seront plus âgés.

— Je ne prétends pas envoyer mes enfants au collège afin de leur ôter le goût de la culture. Si le bon Dieu les appelle à être cultivateurs, l'instruction qu'ils auront puisés au collège ne leur fera pas de tort. Il n'est pas défendu à un cultivateur d'être instruit. Avec de l'instruction, tout en vivant à la campagne, et en jouissant des avantages précieux qu'offre l'agriculture, un